

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil **de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac**, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce dix-neuvième jour d'août 2021 (19/08/2021) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet Lucie Geoffrion Gaétan Beauchesne
Absents :
Robert Tessier Micheline Demers

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2021-08-115 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juillet 2021.
4. Présentation des comptes.
5. Renouveler la mise à jour annuelle au registraire des entreprises de l'OTJ de St-Roch-de-Mékinac.
6. Demande commandite Jessica Turcotte participation Classique de canots.
7. Correspondance de Me Chantal Tessier concernant la propriété des lots 4 526 643 et 4 526 368.
8. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis
9. Démission de Lise Bérubé du comité consultatif d'urbanisme.
10. Demande d'autorisation pour utilisation d'un drone lors de la Classique de canots.
11. Changement de numéro civique.
12. Mandater Carl Jutras, ingénieur de la MRC Mékinac, dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023.
13. Demande exemption de taxes municipal de 5 ans pour lot 4 526 403 (Emplacement 55 Inc.).
14. Dépôt projet de lotissement Meubles RAP Inc.
15. Avis de motion et dépôt de projet du règlement 021-2021.
16. Varia -
17. Période des questions.
18. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-116 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juillet 2021

Il est proposé Lucie Geoffrion appuyé par Marlène Doucet et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juillet 2021 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-117 Présentations des comptes

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de juillet 2021 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Lucie Geoffrion que des comptes au montant 96 501.56 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée à l'unanimité-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 96 501.56 \$ sont disponible en date du 19 août 2021.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière.

Résolution 2021-08-118 Renouveler la mise jour annuelle au registraire des entreprises de l'OTJ de St-Roch-de-Mékinac

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Marlène Doucet

et résolu d'autoriser le paiement de 36 \$ pour la déclaration annuelle de l'Organisation des terrains de jeux et de loisirs de St-Roch-de-Mékinac (OTJ).

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-119 Demande de commandite Jessica Turcotte participation Classique de canots

ATTENDU la demande de commandite Jessica Turcotte et David Bournival, résident à Saint-Roch-de-Mékinac, pour leur participation à la Classique International de canots de la Mauricie.

Il est proposé par Lucie Geoffrion

appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu d'autoriser la dépense de 200 \$ pour leur commandite.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-120 Correspondance de Me Chantal Tessier concernant la propriété des lots 4 526 643 et 4 526 368

ATTENDU que la municipalité a mis en vente un terrain portant le numéro de cadastre 4 526 368;

ATTENDU que Pierre Lafrenière demeurant au 41, rue Martin, se dit propriétaire des cadastres #4 526 643 et #4 526 368 qui sont présentement au nom de la municipalité qui a acquis ces terrains suite à une vente pour taxes pour défaut de paiement;

ATTENDU que suite à la mise en vente par la municipalité de ce terrain d'autres personnes sont intéressées à acquérir ce terrain et qu'ils entretiennent ce terrain depuis plusieurs années;

ATTENDU que Pierre Lafrenière a mandaté une avocate Me Chantal Tessier qui demande à la municipalité un acte de cession en faveur de Pierre Lafrenière.

Il est proposé par Marlène Doucet

appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu ce qui suit :

- Organiser une rencontre avec Pierre Lafrenière et ses voisins qui désirent acquérir ce terrain.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-121 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de juillet 2021.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-122 Démission de Lise Bérubé du comité d'urbanisme

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- accepter la démission de Lise Bérubé en tant que membre du CCU.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-123 Demande d'autorisation pour utilisation d'un drone lors de la Classique de canots

ATTENDU la demande d'autorisation de l'administration de la Classique Internationale de canots concernant l'utilisation d'un drone qui sert à filmer la course des canotiers pendant le classique dans notre municipalité.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- La municipalité autorise l'utilisation d'un drone à Saint-Roch-de-Mékinac pour la période du 4 au 6 septembre 2021;
- L'autorisation s'adresse à Obvious C.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-124 Changement de numéro civique.

ATTENDU qu'il y a erreur dans les numéros civiques de la route Ducharme;

ATTENDU que le conseil municipal a à cœur que la signalisation et les numéros civiques soient le plus clairs possible.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- Que le numéro civique 1108 route Ducharme soit remplacé par le 1086, route Ducharme;
- **Anciennement** : 1108 route Ducharme **Maintenant** : 1086, route Ducharme.
- Que la secrétaire-trésorière verra à avertir le propriétaire.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-08-125 Mandater Carl Jutras, ingénieur de la MRC Mékinac dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- De mandater Carl Jutras, ingénieur de la MRC Mékinac, dans le cadre des travaux TECQ 2019-2023, à effectuer les plans et devis et étude de caractéristique des sols pour la réfection de la chaussée, drainage et aqueduc – Rue Principale (MEK-P0269), procéder à l’invitation public pour effectuer les travaux et la surveillance des travaux.

-Adoptée à l’unanimité-

Résolution 2021-08-126 Demande exemption de taxes municipal de 5 ans pour lot 4 526 403 (Emplacement 55 Inc.)

ATTENDU la demande de Alexandre Beaulieu de Emplacement 55 Inc. pour une exemption de taxes de 5 ans;

ATTENDU qu’un projet de lotissement a été déposé au conseil.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d’attendre que le lotissement soit accepté.

-Adoptée à l’unanimité-

Résolution 2021-08-127 Dépôt projet de lotissement Meubles RAP Inc.

ATTENDU la demande de lotissement en date du 14 juillet 2021, de Géomatique BLP, arpenteurs-géomètres, dossier D-11484, minute 1226;

ATTENDU que cette demande de lotissement concerne les lots 6 459 965 à 6 459 971 et 6 460 108 à 6 460 113.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- D’autoriser Véronique Baril, inspectrice en environnement et bâtiment à émettre le permis de lotissement;

-Adoptée à l’unanimité-

Gaétan Beauchesne, conseiller par la présente :

- Donne avis de motion qu’il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 021-2021 sur la gestion contractuelle;
- Dépose le projet de règlement numéro 021-2021 sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

La levée de l’assemblée est proposée par Marlène Doucet, appuyé par Gaétan Beauchesne Il est 20 heures 14.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal ».